

Fiche de poste

Circonscription : **STRASBOURG Ecole Inclusive**

Libellé du poste : **Conseiller pédagogique et mission d'accompagnement du second degré**

Localisation : 65 Avenue de la Forêt Noire STRASBOURG

1. Définition du poste et des missions

Placé sous l'autorité du Directeur Académique Adjoint, et de l'IEN Ecole Inclusive, le conseiller pédagogique :

- assure le suivi des enseignants sur postes spécialisés dans leur pratique quotidienne de la classe en particulier les nouveaux nommés et les enseignants préparant une spécialisation ;
- assure le volet de formation des enseignants spécialisés en organisant et animant des animations pédagogiques, des formations à distance et en participant au plan de formation départemental ;
- anime des groupes de travail ;
- assure le lien avec les partenaires ;
- assure la représentation dans les différentes instances liées au poste, sur demande du DASEN Adjoint ou de l'IEN Ecole Inclusive ;
- assure un système d'information actualisé et efficace (via le site internet Ecole Inclusive notamment) ;
- encourage les réussites pédagogiques, les pratiques innovantes et contribue à leur diffusion ;
- apporte une aide pédagogique aux établissements dans l'élaboration, le suivi ou l'évaluation d'un projet particulier ;
- accompagne la mise en œuvre de l'Ecole Inclusive à l'échelle du département.

En plus des missions de conseiller pédagogique, une mission spécifique est dédiée l'accompagnement du 2nd degré :

- appui au parcours d'orientation des élèves (par exemple : organisation d'une journée de l'orientation, transmission d'informations et conseils aux enseignants, ERSESH et chefs d'établissements, aide à l'IEN IO et l'IEN Ecole inclusive pour les opérations d'affectation des élèves en voie professionnelle) ;
- accompagnement des établissements relevant d'adaptations particulières ou du décrochage scolaire dans le 2nd degré : dispositifs relais, établissements relevant de la justice (centres pénitentiaires, CEF, CERenforcé) et MECS (maison d'enfants à caractère social), à partir des priorités définies par le DASEN adjoint et l'IEN Ecole Inclusive,

2. Compétences et qualités requises par le candidat :

Compétences transversales :

Comprendre et maîtriser les enjeux des différents dossiers, en lien avec la politique inclusive du département

Etre capable d'autonomie et d'initiative sur les dossiers en charge

Etre en mesure de rendre compte avec pertinence et discernement

Excellentes compétences communicationnelles et relationnelles : travailler en équipe, et en lien avec les partenaires.

Actualiser ses connaissances, en particulier du point de vue des textes officiels et des ressources pédagogiques officielles (EDUSCOL...).

Faire preuve d'une grande disponibilité et de réactivité

Maîtriser les gestes d'accompagnement des enseignants : conduite d'entretien, suivi...

Maîtriser les gestes du formateur : conception et animation de temps de formation...

Maîtriser la rédaction de documents : compte-rendu de visite, de réunions, synthèse, note...

Compétences spécifiques

Connaître les besoins et les approches pédagogiques adaptées

Définir et connaître des stratégies et des outils pour l'accompagnement des enseignants en cours de spécialisation.

Connaître les différentes structures et dispositifs du département

3. Conditions de recrutement :

Les candidats devront être titulaires du CAFIPEMF et si possible du CAPA-SH /CAPPEI. Les candidats seront convoqués pour un entretien devant une commission.